



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Languedoc - Roussillon

Cadrage du mémoire de master MEEF commun aux mentions

**« 1^{er} degré », « 2nd degré »
et « Encadrement
Educatif »**

**Chaque parcours pourra compléter ce cadrage
général par un cadrage spécifique au parcours
prenant en compte ses spécificités.**

1- LES FONDEMENTS DU MEMOIRE DE MASTER

Le mémoire est le lieu de l'intégration de tous les éléments de formation (L2-L3-M1-M2). Il n'est évidemment pas un rapport de stage, décrivant des pratiques enseignantes. Il ne s'agit pas non plus d'une simple dissertation. Le mémoire doit traduire une démarche de formation à et par la recherche, réalisée tout au long de l'année par l'étudiant et pouvant s'appuyer sur ses différentes expériences professionnelles dans les métiers de l'enseignement. Affecté d'un coefficient important, il constitue une pièce maîtresse pour l'obtention du diplôme. La note associée au mémoire n'est pas compensable. Son importance est aussi reconnue par l'employeur qui s'appuiera également sur ce mémoire en vue de la titularisation du fonctionnaire stagiaire.

Les étudiants doivent développer une question de recherche à caractère professionnel : affinement de la problématique, approfondissement de la recherche bibliographique, constitution d'un corpus de données, mise en place d'un cadre d'analyse des données et rédaction d'un mémoire. La recherche est outillée par des concepts, théories et méthodes d'analyse empruntés aux divers champs enseignés, et notamment aux sciences de l'éducation et/ou aux didactiques des disciplines. **Ce travail doit faire prendre conscience aux étudiants qu'ils peuvent aller chercher et utiliser des résultats de recherche pour résoudre des problèmes professionnels.**

Le travail de recherche peut s'appuyer sur le stage réalisé en établissement scolaire de l'année de M2 et le projet de l'établissement. Même si ces conditions doivent être favorisées, elles ne constituent pas une obligation.

Le mémoire peut être réalisé en binôme. Cette dernière modalité favorise le travail en équipe. Lorsque le travail est réalisé en binôme, le mémoire doit clairement tirer profit de l'apport des deux étudiants.

Les étudiants bénéficient d'un encadrement personnalisé : le directeur de mémoire.

L'évaluation repose sur la rédaction et la soutenance d'un mémoire. L'écrit doit respecter des normes précises comme tout article scientifique.

2- ELABORATION D'UN SUJET DE MEMOIRE, DESIGNATION ET ROLE DU DIRECTEUR DE MEMOIRE

2-1 : Elaboration du sujet de mémoire et désignation du directeur de mémoire

Partant de questionnements venant de l'étudiant, pouvant provenir de son expérience professionnelle personnelle, ou des échanges qu'il a au sein de l'établissement où il réalise son stage (équipe de direction, tuteur, collègues,...), une problématique de recherche est élaborée en lien avec l'enseignement réalisé dans le cadre du master. L'élaboration du sujet de mémoire se fait de façon progressive, dans une construction partagée entre l'étudiant et des enseignants tenant compte des compétences en termes d'encadrement de l'équipe pédagogique. L'étudiant ou le binôme doivent être acteurs dans ce processus. De ce questionnement, se dégagent une ou plusieurs questions de recherche débouchant sur une problématique qui doit être clairement explicitée en définissant les termes qui figurent

dans son énoncé. Le travail s'appuie sur une exploration plus complète de sources bibliographiques (articles ou chapitres d'ouvrages ou ouvrages), lesquelles permettent de préciser le cadre théorique (ensemble cohérent de concepts, définitions, méthodes, théories ...) et de faire le point sur des connaissances déjà établies et les questions encore débattues. On fera ressortir les raisons pour lesquelles il y a vraiment une question à étudier. La problématique doit être suivie de l'émission d'une ou plusieurs hypothèses que la recherche se propose d'explorer. La problématique, au sens strict, est à considérer comme une question de recherche qui peut s'affiner ou être redéfinie au cours de la recherche. Au sens large, elle est constituée de cette question de recherche, du cadre théorique dans lequel elle se pose et des hypothèses formulées.

Le travail de recherche demande la constitution d'un corpus de données et l'élaboration d'une méthodologie rigoureuse d'analyse des données s'appuyant sur le cadre théorique.

Il est souhaitable que la thématique du mémoire soit validée par l'équipe pédagogique avant les vacances d'automne, de manière à désigner rapidement le directeur de mémoire.

2.2 : Le directeur de mémoire

Le rôle de directeur de mémoire consiste à :

- Accompagner l'étudiant ou le binôme d'étudiants dans la définition de sa problématique, la mise en œuvre méthodologique, et la rédaction de son travail de mémoire.
- A la fin du premier semestre, les étudiants doivent remettre au directeur de mémoire une note de synthèse précisant la problématique, l'état de la bibliographie et détaillant l'avancée de leur travail. Un point d'étape est réalisé avec le directeur de mémoire.
- Définir une programmation ou un échéancier du travail. Une fiche de suivi de stage (page 10) pourra permettre au directeur de stage et à l'étudiant de faire un point sur l'avancée du travail et établir une programmation.
- Proposer un jury et une date de soutenance dans le cadre des principes de fonctionnement de l'équipe pédagogique du master.
- Participer au jury de soutenance.

La direction d'un mémoire peut être assurée par deux co-encadrants.

3. OBJECTIFS DU MEMOIRE

- Elaborer un questionnement autour d'une question professionnelle qui peut être en lien avec le stage et l'établissement où est réalisé le stage ou d'autres expériences professionnelles.
- Développer une méthodologie de recherche.
- Développer des compétences d'écriture scientifique.
- Se doter d'outils théoriques adaptés à la question travaillée.

- Conduire une étude bibliographique relative à la question posée.
- Intégrer une démarche réflexive. Les jeunes professeurs doivent être capables de se poser des questions et d'aller chercher des réponses dans la littérature d'interface (référence 14 du référentiel).

4. LES DONNÉES

Le travail de recherche s'appuie sur des données pouvant être recueillies au cours des stages, mais pas nécessairement.

Il faut comprendre « données » au sens large : au sens de toute ressource ou élément ayant un lien avec l'école, l'éducation, l'apprentissage et l'enseignement. Les données ne doivent pas se limiter forcément au cadre strict de la classe.

Exemples de données :

- enregistrements audio ou vidéo, verbatim de séances de classe
- questionnaires (soumis à des élèves, des enseignants, ...), entretiens
- données sociologiques ou historiques
- programmes et instructions officielles
- manuels scolaires
- ressources diverses (revues, sites, ...)
- œuvres littéraires, artistiques, scientifiques
- logiciels
- travaux d'élèves
- journaux de bord, récits d'expérience
- ...

Cette recherche demande une bonne adéquation des types de données avec le contexte et les questions de recherche. Elles doivent être des sources d'information pertinentes pour le questionnement de recherche. De ce fait, toutes les données recueillies ne seront pas nécessairement utilisées. Leur recueil et leur analyse ne vont pas de soi mais requièrent une méthodologie bien pensée avec le cadre théorique. Il est attendu des étudiants un travail sur la mise au point de la méthodologie.

5. LA PRÉSENTATION DE L'ÉCRIT DU MÉMOIRE

La communication d'un travail de recherche constitue une étape essentielle de celle-ci. C'est lorsque l'on réfléchit à la manière de communiquer ses résultats de recherche, que ce soit à l'écrit ou à l'oral, que l'on est conduit à bien préciser et structurer son approche, ses idées et ses résultats.

La rédaction d'un mémoire ou d'un article scientifique se réalise selon des normes pouvant varier d'un champ à un autre. Il est attendu que les étudiants suivent ces normes pour la rédaction du mémoire.

5.1 La structure du mémoire

Le mémoire comporte dans l'ordre suivant :

- une **page de titre** (dans le format proposé en annexe)
- un **résumé** constitué au maximum de 600 caractères espaces compris, précisant le thème et les questions abordées ; une version en anglais est également demandée pour tous les parcours sauf pour les parcours de langue pour lesquels le résumé est demandé dans leur langue de spécialité.
- des **mots-clés** (4 à 6) ;(français et anglais)
- un **sommaire** avec la liste des titres des chapitres et sous-chapitres ainsi que les pages correspondantes
- une **introduction** présentant au moins le thème choisi, les questions traitées et se terminant par l'annonce du plan
- le **corps du texte** hiérarchisé en chapitres, sous-chapitres et paragraphes présentant divers éléments. une **conclusion** reprenant la ou les question(s) soulevée(s) en introduction, les étapes de la recherche et les résultats, les limites et insuffisances éventuelles de la recherche, les questions encore ouvertes nécessitant une investigation future
- les **références bibliographiques** (présentées selon les normes qui seront précisées par le responsable du parcours)
- les **annexes** éventuelles, numérotées et référencées dans le corps du texte.

Consignes pour la présentation écrite du mémoire

Pour des raisons d'homogénéité et de lisibilité, le mémoire sera rédigé ainsi :

- police Times New Roman en taille 12
- marges de 2 cm sur chaque côté
- interligne 1,5
- texte justifié (aligné à droite et à gauche)
- pages et annexes numérotées

La longueur attendue pour le mémoire est fixée par le responsable du parcours. D'autres consignes pourront être rajoutées au niveau du parcours concerné et communiquées par le responsable du parcours.

5.2 Les citations et bibliographie

Il est essentiel de faire apparaître les sources bibliographiques qui ont alimenté la recherche et de les intégrer dans le corps du texte. D'une part, le lecteur peut ainsi mieux situer le propos et avoir des références pour approfondir sa propre réflexion sur des points simplement évoqués. D'autre part, il n'est pas attendu de l'étudiant qu'il retrouve de lui-même les concepts, distinctions, idées, hypothèses, résultats déjà proposés ou établis par le passé mais il est nécessaire de citer les auteurs à l'origine de ces idées et résultats. Toute recherche doit se situer par rapport à une littérature existante et vise généralement à apporter un résultat bien circonscrit et particulier à l'ensemble des connaissances déjà établies.

L'objectif de cette bibliographie est de permettre à ceux qui liront le mémoire par la suite de pouvoir retrouver les documents sources. C'est pourquoi toutes les informations nécessaires doivent être présentes (date, revue, numéro, maison d'édition, numéros de page, etc.). Les formats (italiques, ponctuation) doivent être respectés scrupuleusement pour éviter toute ambiguïté.

Le plagiat se repère facilement (soit par l'expertise du lecteur, soit par des moteurs de recherche sur Internet, soit encore par des logiciels spécifiques). Tout fraudeur sera soumis aux dispositions du décret n°92.657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur.

Une citation sert à restituer l'idée d'un auteur telle que lui-même l'a formulée. Mais une citation ne se suffit pas à elle-même. Dans le corps du texte du mémoire, cette idée doit être travaillée. Deux possibilités : soit l'idée est d'abord exposée puis débattue, et la citation vient après, soit la citation vient avant et elle est ensuite reformulée et discutée.

La bibliographie reprend exactement l'ensemble des références bibliographiques mentionnées dans le corps du texte (soit à l'occasion d'une citation, soit comme références associées à des approches, hypothèses, résultats, etc., particuliers). L'ensemble de ces références doit correspondre à la littérature sur laquelle s'est effectivement appuyée la recherche.

6- EVALUATION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT « Mémoire de Master »

L'évaluation du mémoire intègre le travail de recherche et les qualités de soutenance ; la note peut être différente pour les deux membres d'un binôme.

6.1 : Compétences Evaluées

- Préciser une problématique en lien avec des cadres conceptuels
- Mettre le questionnement en relation avec des sources bibliographiques et les cadres conceptuels
- Constituer un corpus de données
- Mettre en place une méthodologie d'analyse de données
- Analyser le corpus de données
- Faire preuve d'un regard réflexif en dégagant les résultats et les limites de son travail
- Communiquer sa recherche à l'écrit et à l'oral
- Adopter une posture critique vis-à-vis de son travail, en évaluer les résultats, envisager les prolongements éventuels

6.2 : Composition du jury de mémoire

Le jury d'évaluation est validé par le responsable de l'UE de mémoire : il est constitué de deux universitaires au moins, comprenant a minima le directeur du mémoire et un enseignant chercheur qui préside le jury. Un représentant de l'Education nationale pourra être membre du jury.

Les soutenances sont publiques. Les modalités de soutenance sont données par le responsable du parcours. Le jury réalise un rapport de soutenance.

6.3 : Grille d'évaluation de l'écrit et l'oral du mémoire

Lors de sa soutenance, le candidat peut s'aider d'une présentation de type Power Point mais cela n'est aucunement une obligation. Le mémoire écrit et la soutenance doivent être considérés comme complémentaires. Le candidat doit porter une attention particulière à leurs conceptions respectives. La soutenance ne vise pas à évaluer le travail réalisé par le candidat (ceci a été fait lors de l'évaluation du mémoire), mais sa capacité à communiquer son travail, de manière synthétique, claire et efficace mais également clarifier des points du mémoire.

La note prend en compte à la fois l'évaluation du mémoire ainsi que sa soutenance en se basant sur des grilles d'évaluations.

7- Le calendrier

- Septembre-Octobre : Elaboration du sujet du mémoire
- **Date limite de dépôt du sujet du mémoire** : 1^{er} décembre 2014 au plus tard (date conseillée : à la rentrée des vacances d'automne). Le tuteur métier et le chef d'établissement où l'étudiant fait son stage sont informés du titre du mémoire.
- A la fin du premier semestre, les étudiants doivent remettre une note de synthèse détaillant l'avancée du travail (le cadrage de cette note sera précisé dans chaque parcours).
- **Date limite de dépôt du mémoire (versions papiers et numériques) : 27 avril.** Chaque responsable d'UE donne des consignes précises pour la remise des versions papier à l'intention du jury et d'une version numérique pour une mise en ligne des mémoires sélectionnés par les jurys avec l'accord des auteurs afin de constituer *une mémoire des mémoires*¹ qui regroupe les meilleurs mémoires.
- **Soutenance : avant le 20 mai.** Après sa soutenance, un exemplaire du mémoire est donné également au tuteur terrain et au chef d'établissement ou directeur d'Ecole où l'étudiant réalise son stage.

¹ Il peut être possible, comme cela a été fait par l'IUFM puis la FDE de l'UM2 ces dernières années, de mettre en ligne les productions les plus intéressantes de ses étudiants sur le site national DUMAS (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance) : <http://dumas.ccsd.cnrs.fr/>

ANNEXES

1. Formulaire de dépôt du sujet de mémoire p. 9
2. Fiche de suivi du mémoire p. 10
3. Modèle de page de garde du mémoire p. 11
4. Procès-verbal de soutenance p. 12
5. Autorisation de mise en ligne p. 13
6. Note pour l'avis de mise en ligne p. 14



MASTER MEEF

Année universitaire 2014-2015

Dépôt du sujet de mémoire (M2)

Les sujets de mémoire doivent être validés par le directeur de mémoire. A cette fin, un document comportant le libellé du sujet de recherche, le nom et la signature du directeur de mémoire ainsi que le nom et la signature de l'étudiant (des étudiants en cas de travail en binôme) sont déposés auprès du responsable du parcours. Ce document est un engagement contractuel réciproque entre l'étudiant et l'enseignant qui s'engage à accompagner l'étudiant dans son travail de recherche. Hors de ce cadre, aucun mémoire ne peut être accepté, aucune soutenance de mémoire ne peut être organisée. Une date limite de remise de ces travaux est fixée annuellement, elle se situe en général à la fin des cours des semestres pairs.

Identification de l'étudiant

Nom / Prénom :

Binôme éventuel :

Mention de master :

Intitulé du parcours :

Groupe :

Site :

Titre provisoire du mémoire :

(si possible indiquer brièvement le thème et le questionnement)

Nom du directeur de mémoire :

Nom du co-directeur si co-direction

A

Le

Signature de l'étudiant ou du binôme
mémoire

Signatures du (des) directeur(s) de



FICHE DE SUIVI DU MÉMOIRE

Année universitaire 2014/2015

Mention du Master

Site de : Parcours :

| | |
|---|---|
| Nom / Prénom du directeur ou des co-directeurs de mémoire : Séminaire : | Nom / Prénom de l'étudiant : Groupe : |
| Thème du Mémoire : | |

| Date | Nature du travail effectué | Validé par l'étudiant | Validé par le directeur de mémoire |
|-------------|-----------------------------------|------------------------------|---|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

² Ce document est à remettre au responsable de l'UE stage ou responsable de site avant la soutenance du mémoire.

Master « Métiers de l'Éducation et de la Formation »

Mention xxxxx

Parcours :

Option (éventuellement) :

Mémoire de master

Année universitaire 2014 - 2015

TITRE

AUTEUR(S)

Directeur de mémoire :

Eventuel co-directeur du mémoire :

Membres du jury de soutenance :

Soutenu en XXX 2015

MASTER MEEF

Année universitaire 2014-2015

Procès-verbal de soutenance de mémoire (M2)

Identification de l'étudiant :

Nom / Prénom :

Spécialité :

Options ou groupe (éventuellement) :

Site :

Mémoire :

Intitulé :

Directeur de Mémoire :

Eventuel co-Directeur de mémoire :

Soutenance :

Date :

Horaire :

Lieu :

Composition du jury de soutenance :

Nom / Prénom :

Nom / Prénom :

Nom / Prénom :

Président du jury :

Nous soussignés, membres du jury, déclarons que l'étudiant désigné ci-dessus a soutenu son mémoire de deuxième année de master et obtenu la note suivante

/ 20

Appréciation du jury :

Mise en ligne du mémoire : Favorable

Défavorable

A

Le

Signature du président :

Signature du directeur de mémoire :

MASTER MEEF
Année universitaire 2013-2014

Autorisation de mise en ligne du mémoire

Merci de bien vouloir remplir le formulaire ci-dessous, en vue d'une éventuelle mise en ligne des mémoires de Master.

Autorisation

Je soussigné(e),

NOM : **Prénom :**

Mention du Master : **Parcours:**

Titre du mémoire :

autorise l'ESPE-LR à mettre en ligne mon mémoire de Master soutenu en 2015.

Je sais que cette mise en ligne n'est pas systématique et est laissée à la libre appréciation du jury.

Fait à, le

Signature de l'étudiant :

Commentaire pour la mise en ligne

Mise en ligne du mémoire : Favorable Défavorable

A

Le

Signature du président :

Signature du tuteur :



Note relative à la mise en ligne du mémoire

La Faculté d'éducation organise une mise en ligne, pour le compte de l'ESPE-LR, sur un site dédié, d'une sélection de mémoires dignes d'être présentés pour leur qualité globale ou pour leur intérêt relatif à certains aspects de l'écrit. Les mémoires retenus pourront servir de ressources aux futurs étudiants, formateurs et chercheurs pour les différents travaux de recherche proposés dans le Master MEF, non comme modèles, mais comme documents à questionner et pouvant nourrir la communauté sur les différents aspects du travail de recherche (thèmes d'étude, problématique, bibliographie, méthodologie, analyse de données, développement des résultats).

Pour qu'un mémoire soit sélectionné, le jury doit donner un avis positif en précisant la raison de cette mise en ligne, ceci pour que ces mémoires ne soient pas pris comme modèles. Le mémoire doit avoir une note raisonnable et présenter un caractère intéressant au moins sur une de ses parties. Le jury assortira ainsi le PV d'un commentaire sur les aspects spécifiquement écrits, totalement indépendants de la soutenance, justifiant le caractère favorable de la mise en ligne. La décision s'appuie sur les objectifs du mémoire et les critères d'évaluation suivants :

- l'originalité de la thématique,
- l'intérêt et la précision de la problématique,
- l'ancrage théorique,
- une exploration intéressante des sources bibliographiques,
- la pertinence du recueil des données,
- un traitement remarquable des données,
- la profondeur de l'analyse,
- la rigueur du raisonnement,
- l'articulation entre référents théoriques et expérimentation,
- ... ou tout autre élément faisant de ce mémoire une production de qualité au moins sur certains plans.

Enfin, quels que soient les critères qui motivent la mise en ligne, l'écrit doit présenter une qualité rédactionnelle suffisante et être conforme aux critères scientifiques et de respect des droits d'auteur (structuration du texte, résumé, style, citations, bibliographie, non publication de données confidentielles, photos de personnes floutées, ...).

Dans le cas d'un avis favorable, le jury fera signer aux étudiants (un par étudiant en cas de binôme) l'autorisation de mise en ligne du mémoire et cochera la case prévue sur le PV de soutenance.

Il s'agit d'un enjeu important que doivent saisir les formateurs en participant ainsi à la mise en vitrine même de l'ESPE-LR et de sa capacité à produire, gérer et capitaliser la réflexion de ses étudiants.